

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE VAUX

6-8 boulevard du Père Wrésinski, 95540 MERY-SUR-OISE

Tel : 01 34 48 10 96

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE du 26 mai 2016

Présents :

- **Mairie** : Mme Barthélémi (élue référente de l'école de Vaux)

- **Equipe enseignante** : la directrice Madame Herviou, Mmes Brochard, Chevallier, Durieux, Fiore, Harymbat et Laumon.

- **Parents d'élèves élus FCPE**: Mmes Dabouz, Gournay et Rapoud ainsi que M. Lefèvre

- **Parents d'élèves élus GPE**: MM. Hélary et Gallienne

Le conseil d'école débute vers 19h10.

A. Année 2015/2016

1. Projets et actions pédagogiques

- Classe transplantée des CM1/CM2 et CM2

Elle a eu lieu à Murs Erigne du 22 au 25 mars. Tout s'est bien passé, le site était très agréable et sécurisé. Les activités sportives ont beaucoup plu aux enfants. L'activité kayak a été remplacée en raison de la montée de la Loire. Bonne météo. Les élèves étaient très motivés.

Les enseignantes remercient une nouvelle fois la mairie pour sa participation

- Interventions dans les classes

La Cicadelle : le corps humain (CE2, CM1 et CM2) + la rivière : milieu de vie (CE1)

Le financement a été partagé entre l'école et les familles.

Peau d'âne : CM2 et CM1/CM2. Visionnage du film à la Luciole puis des séances ont été proposées ensuite pour travailler certains aspects du film pour amener les élèves à découvrir des films qu'ils n'ont pas l'habitude de voir.

Médiathèque Des projets de grande qualité (livre numérique) ont été proposés aux classes qui le souhaitaient par Marc (CE1/CE2, CE2/CM1 et ULIS).

L'association ATD Quart Monde a proposé une exposition itinérante sur le thème de la solidarité (CE1/CE2)

Musique avec l'artiste François Malet. Ce projet artistique avait pour but de travailler sur les percussions. L'artiste est intervenu 3 fois dans les classes. La coopérative de l'école a entièrement

financé ce projet pour un montant de 600 €. La présentation aux familles aura lieu vendredi 27 mai à 19h. (CE1/CE2 et CE2/CM1)

Animations sur la rivière et l'environnement. Elles sont assurées, ainsi que la visite d'une exposition par une animatrice du conseil départemental le 3/6. L'activité « La petite pêche » consistera à prélever et observer la vie dans et autour de la rivière. (CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2).

Infirmière scolaire : les 1^{er} et 8/6 : une séance avec Mme Viveret, sur le thème de la puberté et la reproduction (tous les élèves de CM2).

Découverte de l'allemand : le 2/6, le professeur du collège (Mme Falaizeau) viendra présenter la classe bilangue pendant une heure environ, sous la forme d'activités ludiques. (Tous les élèves de CM2).

L'an prochain, tous les élèves de CM2 bénéficieront d'une initiation à l'allemand 1 heure par semaine pendant 14 semaines, enseignement assuré par Mme Falaizeau. Pour la 6^{ème}, les élèves pourront, s'ils le souhaitent, poursuivre l'apprentissage de cette langue.

De ce fait le temps imparti à l'Anglais en tant que matière se verra diminué. Il passera de 1h30 à 1h. La ½ heure manquante sera enseignée de manière transversale. Des activités pourront être pratiquées en Anglais, par exemple l'EPS.

- Projet poney

Le projet consiste en 7 séances d'une heure trente et d'une sortie à la journée jusqu'au Vieux Vaux avec pique nique (le 20 juin) qui clôturera le cycle. Des collégiens accompagneront les élèves à cette sortie.

Mme Harymbat est en attente d'une réponse de la mairie concernant sa demande de budget. Mme Barthélémi indique qu'il sera voté au conseil municipal dans la soirée.

Une proposition a été faite à l'école pour mettre en place une séance gratuite dans un club des environs. Trois classes seraient intéressées.

- Projet « échecs »

Il a été mis en place sur 3 classes : CP1, CP2 et ULIS du 12 février au 10 juin à raison de 45 minutes par classe de CP et 30 minutes pour l'ULIS chaque semaine.

Le coût du projet est de 720€ intégralement financé par la coopérative de l'école (vente des cartes de vœux)

Les élèves sont très impliqués, intéressés. L'apprentissage est progressif. L'intervenant se met à la portée des élèves. Le matériel a été prêté par la circonscription de Saint Ouen l'Aumône.

L'équipe enseignante souhaiterait reconduire et étendre ce projet l'an prochain en évitant le vendredi après-midi, moment où les enfants sont moins attentifs.

Un champion national viendra dans la classe de CE2/CM1 le 10/06 (échange autour du métier d'un sportif de haut niveau puis mise en place d'une séance de découverte.). Tous les élèves devraient pouvoir jouer contre lui

- Autres projets :

La grande lessive le 31 mars, projet décalé en raison de la pluie. Ce projet devrait être reconduit l'année prochaine.

Le conseil des enfants : les thèmes retenus : la cantine, les récréations, la sortie de fin d'année.

Les élèves ont écrit un courrier à Monsieur le Maire en exposant des demandes. Des représentants de la commune sont venus leur apporter des réponses :

De temps en temps, il y aura deux entrées ou deux desserts au choix. Parfois, il y aura une boisson festive. Les enfants pourront goûter à de nouveaux mets.

Un dialogue a également eu lieu entre les délégués et les animateurs.

Les enfants souhaitaient des récréations plus longues mais les enseignantes n'ont pas accédé à cette demande.

Les enseignantes indiquent que l'organisation pour la mise en place de ce conseil des enfants n'est pas simple. Cependant, il est intéressant et apprécié des élèves.

Projet CP1 et CP2 : Le 17 juin, les élèves bénéficieront d'une initiation au golf (à Saint Ouen l'Aumône) et d'une grande chasse au trésor dans le parc de l'Abbaye de Maubuisson.

Le coût est de 300 € pour le golf et 500 € pour la location du car. Le financement sera pris en charge par l'école à hauteur de 600€ et le reste sera à la charge des familles.

- Sorties scolaires prévues

- *Cinéma* à la Luciole les 27 et 31/05 pour voir le film « Le Cirque » de Charlie Chaplin pour les classes volontaires (CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2, CM2 et ULIS)
- *Visite de la caserne des pompiers* de Méry le 14/6 (CE1/CE2)
- *Sortie au parc Hérouval* le 23/6 (CP1 et CP2)
- *Rallye CM2/6^{ème}* le 21/06 (tous les CM2)
- *Sortie de fin d'année* dans le parc du château le 1^{er}/7 pour toutes les classes.

La kermesse est annulée à cause du plan Vigipirate. L'équipe enseignante souhaite à la place organiser une journée sportive en associant les parents d'élèves. De nombreux accompagnateurs seront nécessaires pour organiser les différents jeux. Le parc du château ne pourra pas être réservé à l'école mais un ou deux policiers municipaux seront présents et la zone de jeux sera délimitée. Les classes se rendront à pied au château. L'autorisation de l'Inspecteur de l'Education Nationale est en attente.

- *Médiathèque* le 31/5, 7/6 et 14/6 pour les classes volontaires (CE1/CE2, CE2/CM1 et ULIS).

- Sport (USEP, piscine)

- *Natation* à la piscine de Pierrelaye (CE1/CE2 et ULIS). Les maîtres nageurs sont très pédagogues. Il n'y a pas d'attente, les activités proposées sont variées. Les élèves ont bien progressé.
- *Athlétisme* au CDFAS le 24/03 (CP1, CP2 et ULIS). Journée très positive.
- *Cross inter écoles* dans le parc du château le 15/04 pour toutes les classes. L'école a encore remporté la coupe de la ville.
- *Tournois de Hand* à l'école pour CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 et ULIS en inclusion. Les tournois se sont déroulés à l'école de Vaux.
- *Semaine du vélo* du 27 au 29 juin sur le plateau (1/2 journée par classe). Des ateliers seront organisés dans la cour du bas. Les enfants apporteront leur vélo et leur casque. L'école pourra en prêter à ceux qui n'en ont pas.
- *Aviron* à Butry le 10/6 : sortie autour de la découverte de l'aviron sans aller sur l'eau. En effet, cette activité particulière nécessiterait un trop grand nombre d'intervenants. Les élèves rempliront une fiche découverte après observation puis participeront à une course de relais sur des rameurs. Le déplacement se fera à pied jusqu'au club d'aviron de Butry. (CM1/CM2 et CM2)
- *Jeux départementaux* au parc des sports de Saint Ouen l'Aumône le 17/06. Les activités proposées sont l'athlétisme, le football et une découverte du Tee ball (variante du base ball). Le déplacement se fera en bus de ligne. (CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2)

Cette année, la coopérative de l'école a pu financer les projets coûteux à hauteur de 300€ par classe grâce aux différentes actions (cartes de vœux, pains au chocolat, photos...)

A ce jour, il y a 3047.75 € sur le compte de l'école.

Les dépenses importantes à venir sont le solde du financement des projets coûteux : 600 € CP +600 € CE1/CE2 et CE2/CM1 + 300€ ULIS. Cela représente 1500€.

Les recettes à venir viendront de la vente des photos. L'an dernier cela a représenté environ 400 €.

2. Organisation de pause méridienne (Bilan suite au conseil d'école du 2^{ème} trimestre)

Les représentants FCPE regrettent l'absence d'un représentant des animateurs car ils souhaitent faire un point sur les consignes de sécurité, la prise en charge des enfants lorsque l'un d'eux se blesse.

Ils s'interrogent sur la formation des animateurs au niveau de la sécurité. Comment et quand sont-ils formés ? Ont-ils le brevet du PSC1 ? Ont-ils les bons réflexes en cas d'accident ? Ont-ils une procédure à suivre en cas d'accident ? Qui prend la décision d'appeler les pompiers, le 15 ?

Les parents FCPE signalent que parfois, l'incident se produit durant le temps de cantine et n'est pas signalé à la famille (pas de remontées des informations). L'information est relayée par l'enseignante alors qu'elle devrait l'être par l'animateur.

Mme Barthélémi n'ayant pas été informée de cette interrogation des parents s'engage à leur faire prochainement une réponse précise.

3. Suivi des élèves

- Liaison GS/CP

Elle prend plusieurs formes :

- Inscription auprès de la directrice en présence de l'enfant
- Réunion entre les collègues de cycle 2 la semaine prochaine pour définir les modalités précises de cette liaison.
- Repas à la cantine le 10 et le 21 juin lors de l'absence des CM2
- Accueil des nouvelles familles le 16 juin à 17h30 : présentation du fonctionnement de l'école et visite des locaux (rencontre avec les enseignantes). La liste des fournitures sera donnée ce jour-là.

- Liaison école-collège pour cette année

Pour les parents :

- Pour l'inscription au collège deux volets administratifs sont remis aux familles qui doivent les compléter et les retourner à l'école. Les familles qui le souhaitent peuvent faire une demande de dérogation pour des parcours spécifiques (musique, sport...)
- Pour les élèves qui fréquenteront le collège de secteur (Méry sur Oise), une réunion d'information pour les parents d'élèves de CM2 organisée ce soir au collège.

Pour les enseignants :

- Un conseil de cycle 3 a été organisé en mars en présence de deux professeurs du collège pour faire le point sur le parcours scolaire de tous les élèves.
- Une commission d'harmonisation aura lieu le 20 juin au collège pour transmettre les PPRE passerelle afin que les élèves qui rencontrent des difficultés soient pris en charge dès la rentrée.

- Au cours de l'année scolaire suivante, des rencontres entre les enseignants de CM2 et de 6^{ème} sont organisées pour améliorer le suivi des élèves. Les bulletins de notes des 1^{er} et 2^{ème} trimestre de 6^{ème} sont envoyés à l'école.

Pour les élèves :

- Un rallye CM2/6^{ème} au collège le 21 juin. : Deux ou trois élèves de CM2 sont pris en charge par deux élèves de 6^{ème} pour participer à des activités diverses dans toutes les disciplines de 9h à 15h. A 15h, remise des récompenses, suivie d'un goûter. Le repas du midi est pris au réfectoire du collège. (prix du repas 2.70€ demandé aux familles).

Ce moment permet aux élèves de rencontrer de nombreux professeurs du collège et l'équipe dirigeante ainsi que de découvrir les lieux.

Toutes ces actions visent à assurer une transition plus sereine de l'école élémentaire au collège.

- Conseil école collège, réunion le 2/6

Cette instance a été mise en place afin d'améliorer la continuité Ecole-collège. Elle est d'autant plus nécessaire que les cycles ont changé et que désormais le CM1, le CM2 et la 6^{ème} forment le cycle 3.

Cycle 1 : toutes les classes de l'école maternelle

Cycle 2 : CP, CE1, CE2

Cycle 3 : CM1, CM2, 6^{ème}. Le programme est commun pour les enseignants donc les professeurs vont devoir se mettre en relation pour construire des progressions, des repères de progressivité et assurer la continuité dans les apprentissages.

- Stages de remise à niveau

Des stages gratuits de remise à niveau sont proposés par l'école aux élèves de CM1 et de CM2 rencontrant des difficultés d'apprentissage. Ils sont proposés aux familles en avril et la dernière semaine d'août pour une semaine à raison de 3 heures par jour le matin.

Les groupes de 6 élèves maximum sont constitués en fonction des besoins des élèves. L'enseignant de la classe remplit un dossier indiquant les points à travailler au cours du stage. L'enseignant qui assure le stage, complète ensuite le dossier. Une information est ensuite transmise aux familles, à l'enseignant de la classe ou au collège le cas échéant.

Ces stages se déroulent dans une école mérysiennaise en avril et au collège au mois d'août.

Les élèves qui ont bénéficié du stage du mois d'avril sont des enfants qui ont besoin d'une petite remise à niveau..

B. Rentrée 2016

1. Effectifs, structure envisagée

- Effectifs à ce jour : 177+ 12 élèves de l'ULIS (effectifs susceptibles d'évoluer au cours de l'été)
- Ouverture d'une 8^{ème} classe : arrivée d'une nouvelle enseignante : Mme Bedel
- Structure envisagée dans le but de limiter les effectifs par classe :
 - 1 CP (Mme Chevallier),
 - 1 CP/CE1 (Mme Fiore),
 - 1 CE1 (Mme Bedel),
 - 1 CE2 (Mme Herviou),
 - 1 CM1 (Mme Brochard),
 - 1 CM2 (Mme Durieux),
 - 1 CE1/CM2 (Mme Laumon)
 - 1 ULIS (Nouvel enseignant)

37 élèves arrivent au CP, 53 CE1 et 38 futurs CM2.

La structure retenue vise à éviter de multiplier le nombre de classes doubles.

Mme Herviou indique que Mme Harymbat (enseignante d'ULIS) quitte l'école et sera remplacée par un nouvel enseignant qui sera nommé prochainement.

- critères de constitution des classes :

La formation des 2 groupes de CP sera faite en conseil de cycle 2 par les enseignantes de GS, de CP

Pour le CP/CE1 et le CE1/CM2, Les critères pris en compte sont liés au profil scolaire des élèves :

autonomie, comportement...

Pour les CM2, Mme Durieux suivant ses élèves, seuls quelques élèves de Mme Brochard seront ajoutés à cette classe, ainsi que les nouveaux arrivants afin de garantir un effectif de 22 élèves maximum sur le double niveau CE1/CM2 (11 CE1 et 11 CM2).

2. Fournitures

En raison d'une connaissance tardive des effectifs et de la nomination de la nouvelle collègue, Mme Herviou transmettra les propositions de listes de fournitures aux parents la semaine prochaine pour qu'ils les valident. Elles seront mises sur le site de l'école comme les autres années.

La proposition des parents d'achat groupé de fournitures par « Scoléo » sera donnée aux familles en même temps que les listes de fournitures et les livrets d'évaluation.

3. Projets et actions pédagogiques envisagés (Financement)

- Projet « échecs »

L'équipe enseignante exprime sa volonté de poursuivre et étendre le projet : une séance hebdomadaire pour les CP, tous les CE1 et l'ULIS de novembre à mai.

Cela représente 5 classes donc environ 130 € par semaine soit environ 3200 €.

Recherche de financement :

- Un projet classes PAEC sera à nouveau déposé auprès de la Direction Académique par Mme Herviou à la rentrée
- Les actions des parents
- Le financement municipal partiellement

Certains parents proposent de renouveler la vente de pains au chocolat mais Mme Herviou et d'autres parents émettent des réserves sur le plan diététique. La question sera tranchée à la rentrée.

- Projet classe transplantée

L'année prochaine, l'équipe enseignante a décidé de fractionner la subvention donnée par la municipalité sur plusieurs projets : la classe transplantée, le projet échecs, un projet sportif éventuellement.

La municipalité demande que les projets lui soient remis dès la rentrée.

- Projet école et cinéma

Ce sont 3 films imposés par année scolaire avec une exploitation pédagogique avant et après le visionnage. Ce projet sera proposé à « La Luciole » à la rentrée. Les inscriptions se feront sur la base du volontariat.

4. Travaux demandés

- Étanchéité du toit de l'école.

Il y a des fuites importantes au plafond dans les classes de CP1 et d'ULIS.

Mme Barthélémi indique qu'il y a eu une reprise de l'étanchéité au dessus de la classe 10 et de la classe ULIS. Mais avec les derniers orages, les fuites ont recommencé. L'entreprise est donc intervenue mercredi matin une nouvelle fois et elle interviendra à chaque fois qu'il le faudra. Elle note également que l'étanchéité du toit de la garderie doit également être refaite.

- Installation d'un système antidérapant pour les tapis du hall d'entrée.

Le tapis a été commandé par la municipalité.

- Informatique dans les classes :

Les enseignantes souhaiteraient que la connexion Internet fonctionne dans les classes même pour les ordinateurs qui n'ont pas été fournis par la commune.

M. Gallienne (élu GPE) se propose d'intervenir pour diagnostiquer le problème de la connexion Internet dans l'école.

Mme Barthélémi reconnaît que les soucis informatiques sont malheureusement récurrents à l'école et Mme Herviou regrette également que quel que soit l'opérateur, on ne capte pas avec les téléphones portables. Or c'est le moyen de communication qui est utilisé pour déclencher le PPMS.

Les parents et les enseignantes constatent à regret que les enfants sont plus agités qu'auparavant. Les actes d'incivilités, la transgression des règles, le manque de respect sont plus nombreux et plus fréquents. L'équipe pédagogique souhaite entreprendre un travail particulier sur la citoyenneté à la rentrée.

La séance est levée vers 21h15.

La Présidente : La Directrice Mme Herviou

La représentante de la Mairie : Mme Barthélémi

La secrétaire Parents FCPE : Mme Gournay

Le secrétaire Parents GPE : M. Gallienne

La secrétaire enseignante : Mme Durieux

La secrétaire enseignante : Mme Laumon